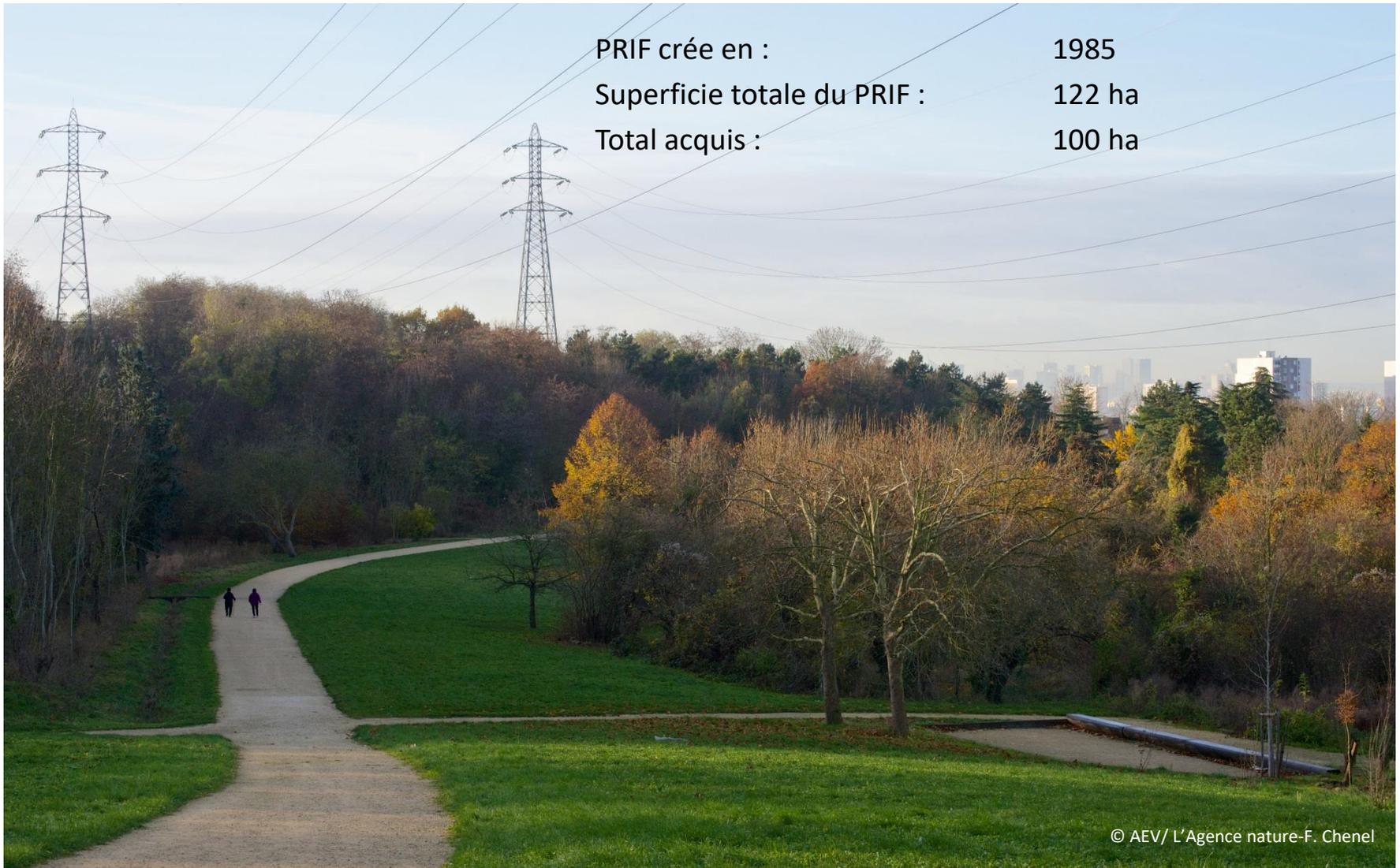




ESPACE NATUREL RÉGIONAL DE
LA BUTTE PINSON

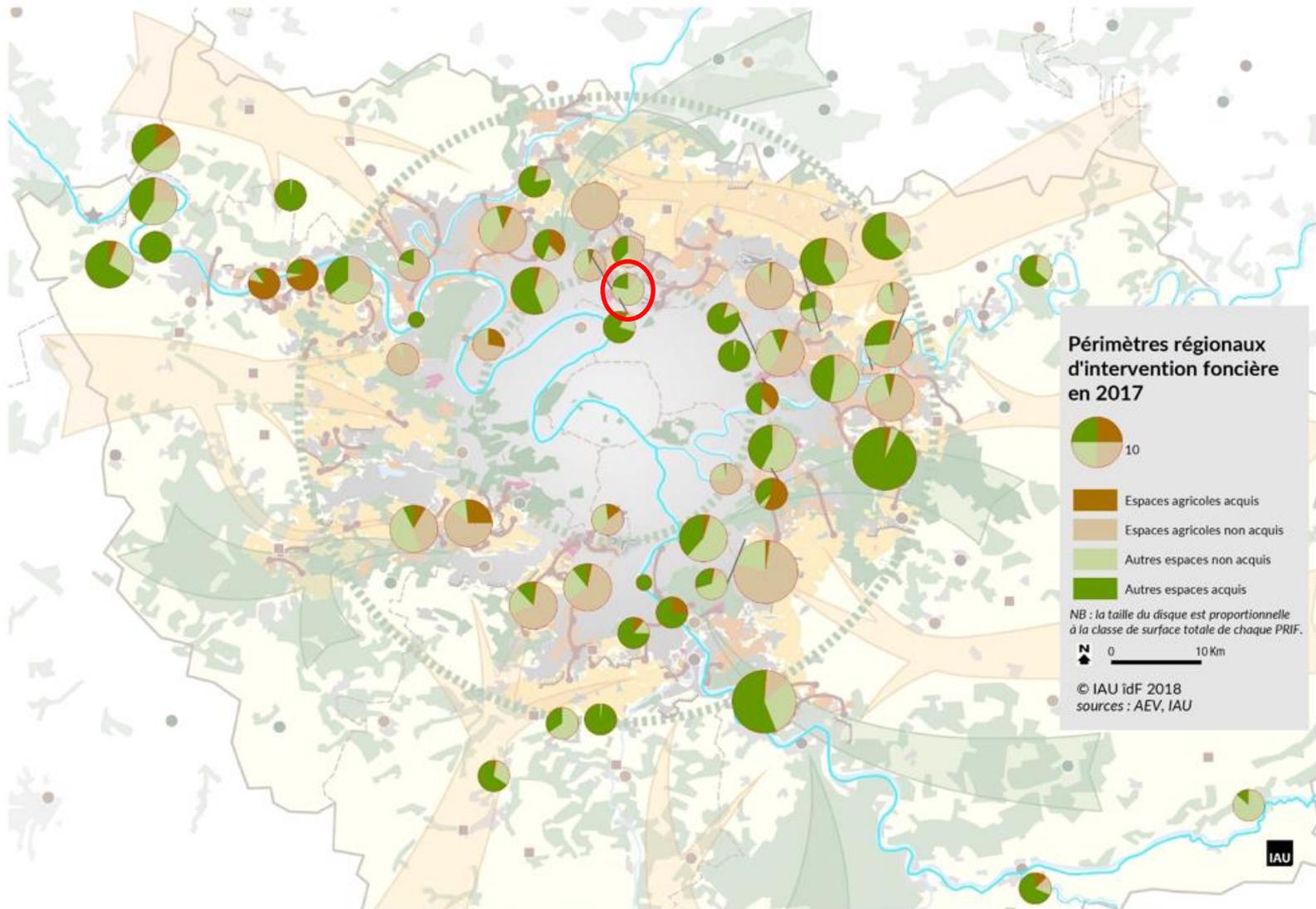
ESPACE NATUREL RÉGIONAL DE LA BUTTE PINSON

| | |
|-----------------------------|--------|
| PRIF crée en : | 1985 |
| Superficie totale du PRIF : | 122 ha |
| Total acquis : | 100 ha |



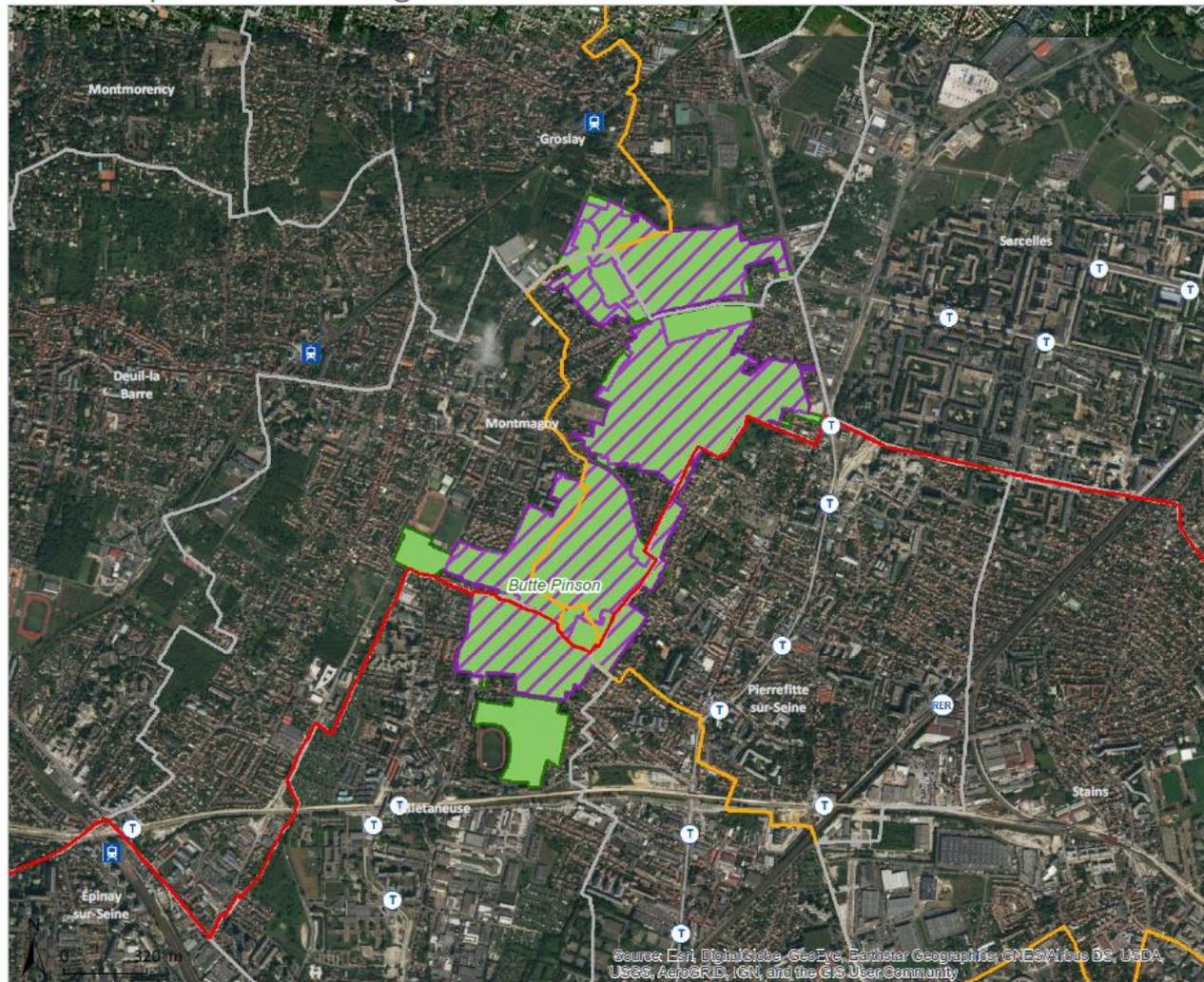
© AEV/ L'Agence nature-F. Chenel

PRÉSENTATION



PRÉSENTATION

Espace naturel régional de la butte Pinson



Sources : AEV Île-de-France 03/2019 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2020



Superficie de PRIF par commune :

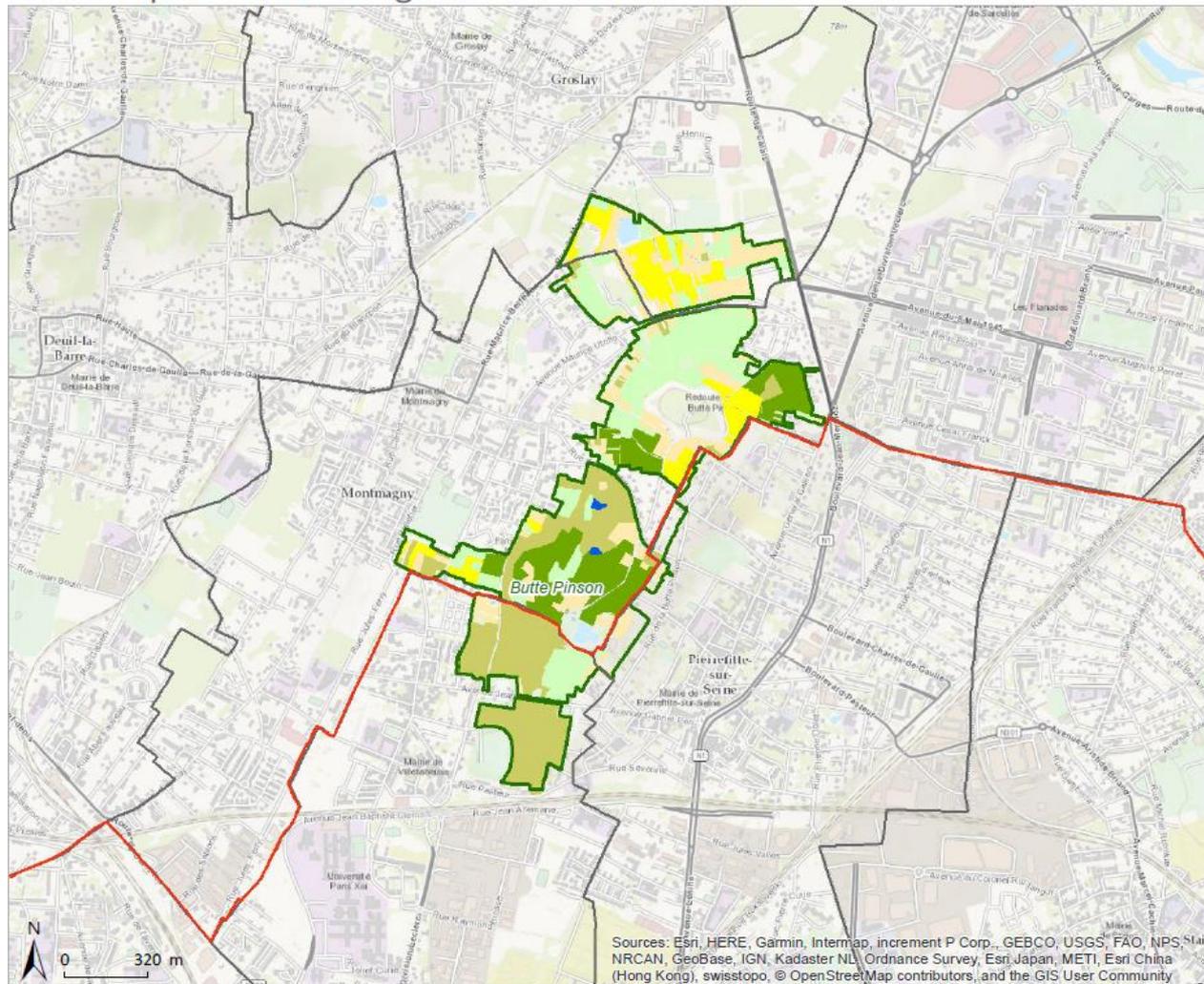
Grosley (95) : 20 ha
Montmagny (95) : 75 ha
Pierrefitte-sur-Seine (93) : 5 ha
Villetaneuse (93) : 22 ha

- PRIF
- ZPENS déléguées à l'AEV
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Itinéraires de randonnée
- Limites départementales

1:20 000

PRÉSENTATION

Espace naturel régional de la butte Pinson



Superficie de PRIF par commune :

- Groslay (95) : 20 ha
- Montmagny (95) : 75 ha
- Pierrefitte-sur-Seine (93) : 5 ha
- Villetaneuse (93) : 22 ha

- PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance
 - espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre
- Limites départementales

1:20 000

Sources : AEV Île-de-France 03/2019 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2020

PRÉSENTATION

Cette butte calcaire qui surplombe le bassin parisien est la première au Nord de Paris après Montmartre. Elle s'étend sur les départements du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis. Encadrée à l'Ouest par les Buttes du Parisis, elle domine la forêt de Montmorency au Nord et le parc de la Courneuve à l'Est. Depuis le Moyen Âge, les carrières de gypse, matière première du plâtre, sont une activité économique importante sur le site. À partir de leur fermeture dans les années 1950, les carrières de la Butte Pinson sont progressivement remblayées.

Maillon important de la ceinture verte régionale, la Butte Pinson est un témoin de l'histoire de la campagne parisienne. Elle était autrefois plantée de vignes, de vergers et de cultures maraîchères, dont plusieurs subsistent encore sur le site. Cette activité agricole importante s'explique par la proximité de débouchés commerciaux comme Paris et Pontoise, la présence d'importants axes de communication telle la Chaussée Jules César. Au Nord du territoire, d'anciens vergers en friche s'organisent autour de la Redoute, fort militaire construit en 1870 pour protéger les abords de Paris.

La Butte est parcourue par un réseau de chemins et est traversée par un sentier de grande randonnée, le GR10.

Depuis 2012, un "Ruban vert" relie le parc de Villetaneuse et la rue de Pierrefitte, à Montmagny. Il permet de dégager des points de vue sur le site et de le parcourir agréablement en traversant différentes ambiances naturelles.

Aujourd'hui, la Butte Pinson offre un point de vue exceptionnel sur les environs et les vergers y sont de retour...

La Butte fait l'objet d'un projet ambitieux avec comme objectif de renouer avec le passé agricole du site et d'inciter les habitants à se le réapproprier.

Cadre réglementaire et administratif :

- Zone de Préemption **ENS**



Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France
Cité régionale de l'Environnement, 90-92 avenue du Général Leclerc
93500 PANTIN

Tél : 01 83 65 38 00

Fax : 01 82 82 83 85

-

www.aev-iledefrance.fr



AEV Île-de-France



@aeviledefrance